Église Saint-Pie-X

690, boulevard des Récollets

Direction de l'aménagement
et du développement durable — 2024

Photos et textes © Patri·Arch

trois-rivières

Caractéristiques architecturales et patrimoniales

Le développement rapide du quartier Normanville amène la création de la desserte de Normanville le 16 octobre 1954 et la nomination d'un desservant, l'abbé Paul-Émile Lafrenière. Jusqu'à l'inauguration de l'église paroissiale, les services religieux sont offerts alternativement à la chapelle du Carmel et à celle des Sœurs de Marie-Réparatrice. Moins de cinq ans plus tard, le 5 juin 1959, la desserte de Normanville donne naissance à la paroisse de Saint-Pie-X, patronyme qui perpétue la mémoire de Giuseppe-Melchiorre Sarto, pape de 1903 à 1914 et canonisé en 1954.

L'église Saint-Pie-X est un lieu de culte catholique érigé dans un style moderne en 1963-1964. Elle comporte un plan irrégulier en forme de trou de serrure et est formée d'un agencement de volumes. La façade principale, très géométrique, comprend trois portes doubles situées à l'intérieur d'un grand cadre en pierre. Celles-ci sont abritées par une marquise surmontée de grandes verrières dissimulées derrière des blocs de béton décoratifs ajourés. La façade possède également des fenêtres en meurtrière et est surmontée d'une croix en fer forgé. Légèrement en retrait sur la droite, le campanile ajouré terminé par une croix contient les cloches, qui sont visibles à travers les quatre piliers de la tour. Des bas-côtés en saillie par rapport à la nef ainsi qu'un volume semi-circulaire entourant le chœur en forme de cylindre créent une sorte de déambulatoire faisant le tour de l'église. Le temple est revêtu de blocs de granit gris de dimensions variées et disposés de façon irrégulière sur une structure en acier. L'église est implantée sur un vaste terrain bordé par le boulevard des Récollets, à Trois-Rivières.

La valeur patrimoniale de l'église Saint-Pie-X tient notamment à son intérêt architectural et à son association avec l'architecte Donat-Arthur Gascon. Ayant souvent œuvré pour des communautés religieuses et pour le clergé, il est le concepteur de dizaines d'églises, d'écoles et de résidences. Il a notamment réalisé, avec son associé Louis Parent, les plans de plusieurs agrandissements de l'Hôtel-Dieu de Montréal et de la chapelle Saint-Joseph-de-Kermaria des Filles de Jésus à Trois-Rivières. L'église Saint-Pie-X présente une architecture très avant-gardiste. Elle constitue une réalisation marquante dans l'œuvre de Donat-Arthur Gascon et une figure unique dans le paysage bâti de Trois-Rivières.

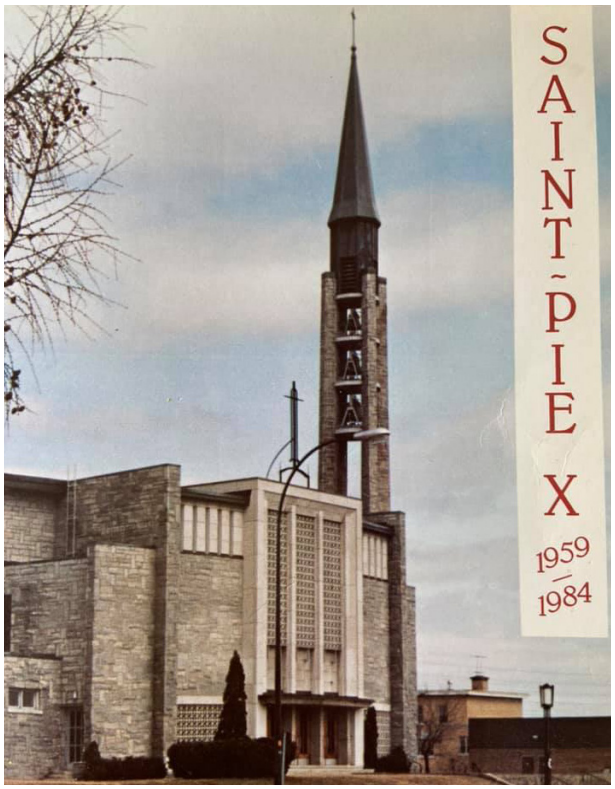

La valeur patrimoniale de l'église Saint-Pie-X réside de plus dans sa position et dans son importance dans le paysage. Elle est implantée dans un secteur plus récent de la ville et son environnement urbain a été développé avec planification. Ainsi, les bâtiments institutionnels présentent une grande cohésion les uns avec les autres. Avec le presbytère, l'église constitue le cœur de ce noyau institutionnel et elle est située entre deux établissements scolaires. Le quartier est composé essentiellement de bungalows présentant une certaine homogénéité. Ces constructions peu élevées laissent toute la place au rayonnement de l'église, qui domine l'ensemble avec son campanile. Elle constitue un véritable point de repère dans la ville.

Bref historique

1959 :

- Érection canonique de la paroisse de Saint-Pie-X.

1963-1964 :

- Construction de l'église actuelle.

1984 :

- Le curé Émile Clément, fondateur de la paroisse, offre la statue de saint Pie X, qui se trouvait sur le parterre de l'église. Elle a été volée en 1991.

1995 :

- Le Centre Ressources Naissance emménage dans les locaux du sous-sol.
- Installation des vitraux de Jacques Déry dans le chœur.

1999 :

- Installation des vitraux de Guido Nincheri et de J. Nouvellet dans la section supérieure de la nef.

2001 :

- Installation des vitraux de Jacques Déry dans la partie basse de la nef.

2018 :

- Installation, devant le presbytère, d'un buste de saint Pie X, par l'artiste Claude Des Rosiers.
- La paroisse de Saint-Pie-X est intégrée à la nouvelle grande paroisse du Bon-Pasteur.

2019 :

- Les services diocésains de pastorale sont installés dans l'ancien presbytère.

Caractérisation

Bâtiments

Église Saint-Pie-X

- Typologie architecturale : modernisme
- Année de construction : 1963-1964
- Architecte : Donat-Arthur Gascon
- Principal matériau : pierre de revêtement

Presbytère

- Typologie architecturale : modernisme
- Valeur patrimoniale : supérieure
- Année de construction : 1963-1964
- Architecte : Donat-Arthur Gascon
- Principal matériau : pierre de revêtement

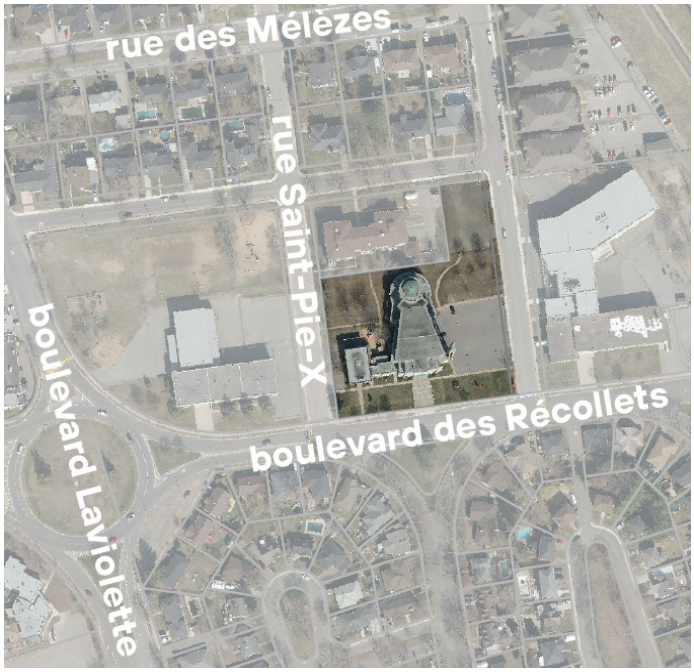

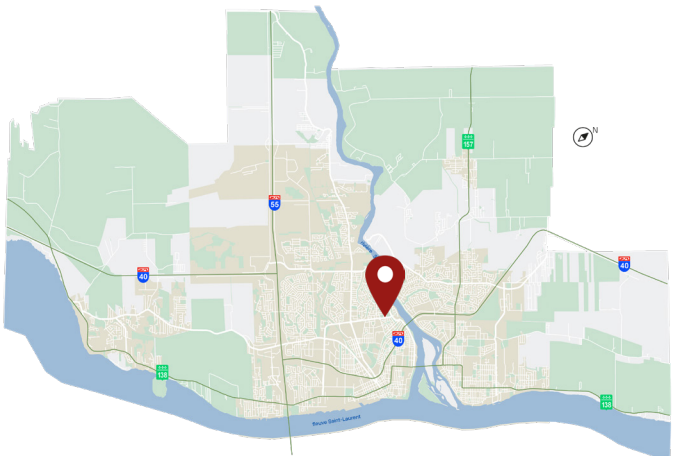

Terrain

- Superficie du lot :
  - Lot 1 537 730 : 8 898,4 m^2
- Caractéristiques particulières :
  - Un stationnement est aménagé à droite de l'église.
  - Un terrain gazonné planté de quelques arbres borde la façade.
  - Un terrain un peu plus boisé sépare l'ensemble du bâtiment résidentiel situé à l'arrière.

Règlementation

- Zonage : PIL-3289
- Dominance de la zone : publique et institutionnelle locale

Contexte

L'église Saint-Pie-X se trouve en bordure du boulevard des Récollets, entre les boulevards Laviolette et des Chenaux. Le milieu environnant est composé d'une diversité d'usages. On y retrouve deux écoles, le Cégep de Trois-Rivières, un centre commercial de quartier, une pharmacie, une garderie ainsi que divers autres services et commerces. La population du secteur dans un rayon de 500 mètres autour de l'église, soit environ 1500 personnes, est relativement aisée. À part quelques immeubles multilogements, la presque quasi-totalité des résidences sont des bungalows de qualité des années 1950 et 1960, des constructions assez basses qui contribuent à faire de l'église et de son campanile un point de repère. Près du tiers de la population du secteur est âgée de 65 ans ou plus, et plus de la moitié des ménages sont composés d'une ou deux personnes. On retrouve une forte concentration d'arbres matures sur les terrains résidentiels. De plus, plusieurs parcs et espaces verts se trouvent à proximité de l'église.

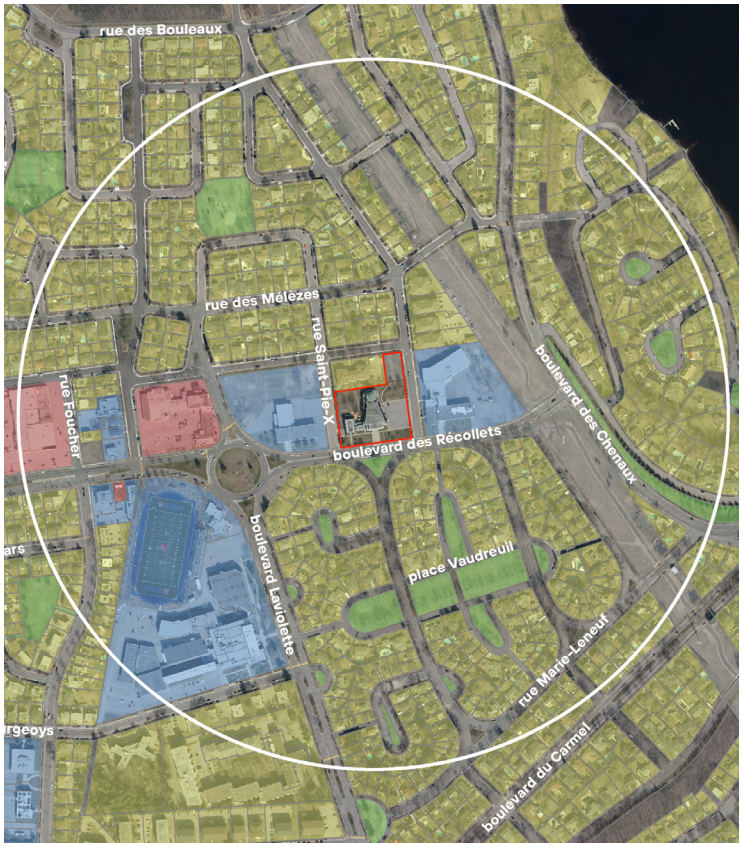

Caractéristiques du milieu d'insertion dans un rayon de 500 m

Typologie architecturale dominante	Unifamiliale
Nombre d'étages moyen	1 étage
Profil démographique	65 ans et plus : 29 % 14 ans et moins : 11 %
Densité moyenne	13 logements/hectare Densité moyenne à faible
Indice de canopée	23 %

Légende des usages

- Terrain de l'église
- Résidentiel
- Commercial
- Institutionnel
- Industriel
- Parcs et espaces verts

Cadre de planification

Statut légal	
Programme particulier d'urbanisme (PPU)	
Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)	•
Programmes de subvention	•

Principales orientations

PIIA des bâtiments patrimoniaux :

- Confirmer l'importance patrimoniale des divers secteurs et immeubles assujettis à un PIIA, en reconnaissant leur valeur architecturale et paysagère ;
- Confirmer la valeur historique, emblématique et identitaire des secteurs et immeubles assujettis à un PIIA ;
- Assurer, lors de la réalisation de projets d'architecture et d'aménagement, la conservation du caractère patrimonial des bâtiments de valeur patrimoniale en ce qui concerne leurs caractéristiques architecturales, les modes d'implantation ainsi que l'aménagement des terrains ;
- Assurer une cohérence d'ensemble entre le bâti patrimonial et tout nouveau projet d'architecture et d'aménagement ;
- Assurer la mise en valeur du patrimoine bâti et contribuer au rehaussement de la qualité architecturale et paysagère du secteur ;
- Favoriser la préservation de la végétation et contribuer au verdissement du secteur.

* Toute information relative à la règlementation d'urbanisme est fournie à titre informatif seulement au moment de la publication de ce document. Elle est sujette à changement sans préavis et n'a pas de valeur légale.

Toutes les informations concernant les programmes de subvention se retrouvent sur le site internet de la Ville.

Recommandations de conservation, de mise en valeur et de redéveloppement

Conservation et mise en valeur

Cette église dotée d'une architecture moderne présente un intérêt patrimonial certain. La lumière dorée qui pénètre à l'intérieur par les vitraux et les verres teintés est une qualité à préserver. La sacristie de forme circulaire (en anneau autour du chœur) constitue une autre particularité architecturale à préserver.

Potentiel de conversion

L'église Saint-Pie-X est encore en activité et le sous-sol est utilisé par le Centre Ressources Naissance ainsi que par d'autres organismes. Le vaste volume serait propice à des activités culturelles ou communautaires. Les écoles adjacentes pourraient également avoir besoin de locaux supplémentaires, notamment un amphithéâtre, une bibliothèque ou des plateaux sportifs, de manière à conserver le grand volume.

Potentiel de redéveloppement du site

Une partie du terrain a déjà été cédée à l'arrière pour la construction de l'immeuble d'habitation. Le stationnement situé à l'angle de la rue des Saules et du boulevard Nérée-Beauchemin offre le meilleur potentiel de développement.

Bilan patrimonial

Hiérarchisation régionale	Exceptionnelle (B)
Valeur patrimoniale (ville)	Supérieure
État d'authenticité	Excellent

Synthèse des valeurs patrimoniales

Archéologique	
Architecturale	•
Artistique	
Emblématique	
Historique	
Paysagère	•

Indice de valeur globale :

Lexique

Indice de valeur globale :

- Indice reflétant la valeur de l'église par la combinaison de ses valeurs sur le plan du patrimoine, de l'analyse comparative à l'échelle de la région, de l'ensemble architectural, de l'aménagement du site, de la valeur paysagère, du caractère significatif de l'église à l'échelle du quartier et de sa valeur sociale, c'est-à-dire son utilisation par des organismes ou par la communauté et son appartenance à la communauté.

Hiérarchisation régionale :

- Établie par le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil du patrimoine religieux du Québec, la hiérarchisation régionale découle des trois critères suivants : la valeur historique et symbolique, la valeur d'art et d'architecture de l'extérieur de l'édifice, et la valeur d'art et d'architecture de l'intérieur. La hiérarchisation a été établie selon cinq niveaux, allant d'incontournable (A) à faible (E).

Plan d'implantation et d'intégration architecturale :

- Règlement d'urbanisme permettant l'évaluation qualitative des projets de construction et d'aménagement afin d'en assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale tout en tenant compte des particularités de chaque situation (MAMH, 2023).

Potentiel de conversion :

- Réfère à la capacité et aux possibilités de ce bâtiment d'être réaménagé et réutilisé d'une manière différente de sa fonction d'origine dans le but de répondre à des besoins contemporains. Cette démarche vise à optimiser l'utilisation des ressources existantes, à promouvoir la durabilité et à contribuer au développement économique et social du milieu d'insertion.

Potentiel de redéveloppement :

- Réfère aux possibilités inhérentes de toute partie vacante ou sous-utilisée d'un immeuble d'être transformée ou d'accueillir une nouvelle fonction dans le cadre d'un projet de développement ou de revitalisation. Implique la considération d'aspects environnementaux, économiques et sociaux afin d'optimiser l'utilisation de l'espace et de favoriser un développement urbain durable.

Programme particulier d'urbanisme :

- Composante du plan d'urbanisme permettant d'apporter plus de précisions quant à la planification de l'aménagement de certains secteurs qui requièrent une attention particulière de la part du conseil municipal.